Faculté des sciences humaines et sociales

Département de psychologie et science d'éducation

L3

Texte N°04: Rôles et responsabilités du psychologue scolaire

Les rôles et les responsabilités du psychologue scolaire peuvent inclure, entre autres, les aspects suivants:

1-Prévention:

- sensibiliser davantage les gens aux sources de <u>stress</u> et aux <u>stratégies</u> en matière de santé mentale.
- apprendre aux parents / tuteurs et aux éducateurs des <u>compétences</u> les aidant à gérer les problèmes de comportement.
- collaborer avec le personnel de l'école et les agences communautaires en vue d'offrir des services visant à améliorer la santé et le bien-être sur le plan physique et mental.
- aider à élaborer des programmes visant à améliorer les milieux d'apprentissage positifs et constructifs disponibles dans les écoles.
- aider les gens à mieux comprendre et apprécier la diversité (cultures, apprentissage, sexes, considérations socioéconomiques, races, religions,..... etc) au sein de la communauté scolaire.
- faire partie de comités dans l'école.
- faire partie de comités au conseil scolaire ou au niveau provincial.

2 - Consultation:

• travailler en collaboration avec les enseignants, les administrateurs, les parents / tuteurs et les autres professionnels afin de trouver des solutions pertinentes aux problèmes d'apprentissage et de comportement.

- fournir aux parents/tuteurs des informations spécifiques sur le développement de leur enfant et un profil individualisé de l'apprenant
- fournir des conseils aux équipes de planification de programme et faire partie de ces équipes
- fournir des conseils aux écoles concernant les stratégies de gestion de classe
- aider les parents/tuteurs et les éducateurs à interpréter les rapports psychologiques
- aider les autres à comprendre le développement des enfants et l'impact que ce développement a sur l'apprentissage et sur le comportement
- offrir des sessions d'information individualisées et en groupe aux parents/ tuteurs sur divers sujets.